

CAUSES
CÉLEBRES
ET INTERESSANTES,
AVEC
LES JUGEMENTS
QUI LES ONT DÉCIDÉES;

*Recueillies par M. *** , Avocat au Parlement.*

TOME VIII.

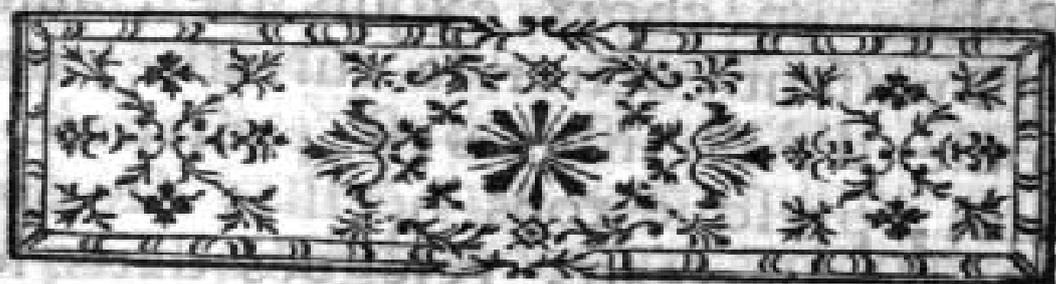
Nouvelle Edition , revue , corrigée & augmentée



A PARIS, AU PALAIS,
Chez THEODORE LE GRAS, au troisième Pilier
de la Grand'Salle, à l'É couronnée.

M. D C C. L.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



AVERTISSEMENT.

ME voilà arrivé, sans que j'aie pu presque m'en défendre, à la fin des septième & huitième Volumes, entraîné par l'espérance flatteuse de plaire au Public en poursuivant un Ouvrage auquel il a fait un accueil favorable. Ce n'est pas que la nation des Critiques, qui a été créée pour empêcher que la vapeur de l'encens ne donne dans la tête des Auteurs [car la plupart ne l'ont pas trop bonne] ne se soit signalée dans cette occasion. Afin qu'on puisse juger s'ils ont raison, & si j'ai bien rempli mon dessein, je l'exposerai naïvement. Quand j'ai voulu donner au

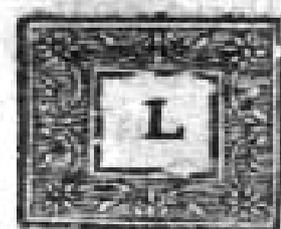
Tome VIII. a



CAUSES
CÉLÈBRES
ET
INTÉRESSANTES,
AVEC LES JUGEMENS
QUI LES ONT DÉCIDÉES.



Histoire de M. DE CINQ-MARS, Grand-Écuyer, & de M. DE THOU.



A perfection de la Tragédie exige que celui qui en est le Héros, & dont le Poète représente les malheurs, ne soit ni extrêmement coupable, ni extrêmement innocent ; que sa vertu ne

Tome VIII.

A